

## **LA NOUVELLE GESTION DES APPELLATIONS : CHRONIQUE D'UNE IMPLOSION ANNONCÉE**

**La révolution « culturelle » qu'engendreront les réformes de la politique de valorisation des signes de qualité et de la procédure d'agrément font peser la menace d'une implosion de la filière, dont elle n'a aucunement besoin. Une approche plus « pédagogique », et une concertation avec l'ensemble des professionnels auraient dues nous être proposées.**

Le Conseil d'Administration des Vignerons Indépendants de France rappelle qu'une réforme de la procédure d'agrément pour les vins à appellation est nécessaire. Elle doit renforcer la notion d'appellation d'origine en France, tant auprès du consommateur français que des acheteurs étrangers et elle peut améliorer la cohérence et le bienfondé de notre politique agro-alimentaire.

Le Conseil d'Administration des Vignerons Indépendants de France note que l'ordonnance, récemment publiée, répond très largement à cette perspective.

En revanche, la reconnaissance des syndicats de produit en Organisme de Défense et de Gestion (ODG), aux missions élargies, ou en Organisme d'Inspection, crée une confusion des genres.

Force est de constater que le manque criant de consultation, de concertation, de dialogue et d'information entre d'un côté les vignerons, de l'autre les responsables censés les représenter et les instigateurs de la réforme, engendre une cacophonie sans nom voire un rejet total.

Les craintes maintes fois exprimées par notre organisation professionnelle depuis près de 2 ans, tant auprès des pouvoirs publics, des élus, qu'auprès du syndicalisme en charge de la gestion des Appellations d'Origine, s'avèrent pleinement fondées. Le formalisme de la procédure d'agrément, sa complexité administrative engendreront inévitablement une hausse de son coût.

Aussi, le Conseil d'Administration des Vignerons Indépendants de France demande instamment :

- une séparation juridique, administrative, politique et financière totale entre le syndicalisme et l'ODG ou l'OI
- une représentation très démocratique de l'ensemble des opérateurs produisant les signes de qualité concernés,
- que les services de l'INAO et l'ensemble du syndicalisme en charge de la gestion des appellations d'origine se lancent aujourd'hui dans une vaste campagne d'information et de pédagogie d'envergure nationale
- la plus grande préhension de tous les problèmes qui pourraient voir le jour dans les mois à venir, leur prise en compte et leur traitement.

N'oublions jamais que les textes réglementaires doivent être au service des entreprises et de leur économie et non l'inverse.

**En l'absence de concertation, les instigateurs de ce projet  
porteront l'entière responsabilité de cette implosion.**

### **Contacts presse :**

Michel ISSALY – Secrétaire Général – 06.70.21.64.83

Eric ROSAZ – Directeur – 01.53.13.05.10